

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant	
le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice.....	45
Présents ou représenté.e.s	
à la séance	41
Absents. es	4

Délibération n°2022-04-13-F

Budget de Fontenay en Scènes
Budget primitif 2022

ÉTAT DE FRANCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, **quatorze avril**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **huit avril**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, M. TARGUI

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme SAINT GAL
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
Mme BOUHADA	a donné mandat à	Mme LELU
M. BRUNET	a donné mandat à	M. CORNELIS
Mme MAFFRE-BOUCLET	a donné mandat à	M. SEYE
M. LEBLANC	a donné mandat à	Mme AVOGNON ZONON
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme MICHEL
Mme MARTINEZ,	a donné mandat à	Mme FENASSE
Mme CHAMBRE-MARTIN	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme CAZALS	a donné mandat à	M. BEDOURET

ABSENT.E.S

M. MULLER, Mme INDJA, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme BAYOL

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. ORJEBIN ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2312-1 à L.2312-3,

VU l'article L.1612-2 du code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le rapport d'orientations budgétaires du 17 mars 2022,

VU le projet de Budget Primitif du budget annexe de Fontenay en Scènes pour l'exercice 2022 et ses annexes,

CONSIDERANT le caractère administratif de l'activité de Fontenay en Scènes et le caractère social de la politique tarifaire et qu'en conséquence, la commune contribue à l'équilibre du budget annexe de Fontenay en Scènes par le versement d'une subvention annuelle d'équilibre,

CONSIDERANT que, cette subvention d'équilibre est inscrite en dépenses au budget primitif de la Ville et en recettes sur le budget annexe de Fontenay en Scènes,

APRES accord sur les modalités de vote du budget, celui-ci est voté par chapitre,

A LA MAJORITE

Par 35 voix pour :

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ,

Par 6 abstentions

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, M. TARGUI

DECIDE

Article unique : d'approuver le Budget Primitif du budget annexe de Fontenay en Scènes pour l'exercice 2022 conformément au document réglementaire ci-joint.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire



Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne

le 26 AVR. 2022

Publication 26 AVR. 2022

le

Notification

le

Certifié exécutoire

Le Maire

